



Commune
de
Rubrouck

59285

Tél. 03 28 43 03 83
Fax 03 28 43 05 67

Le 15 février 2019 à 20 heures, en Mairie, s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur Luc EVERAERE, Maire.

Présents :

- L. EVERAERE, Maire.
- D. DEWYNTER, P. LICOUR, K. NEFFE, C. BECK adjoints.
- A. DEBRUYNE, K. DEHAY, F. DEKEISTER, S. EMILE, B. FOULON, O. WIART, conseillers municipaux.

Excusés : G. LANGLOIS qui a donné pouvoir à C. BECK, J.C. PONSIN.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Date de la convocation : 31 janvier 2019

1) Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 30 novembre 2018.

Le conseil accepte à l'unanimité l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

2) Démission d'un conseiller municipal

M le Maire a reçu, le 12 février, une lettre de démission d'un conseiller municipal, Mme LOOTVOET. Elle a été transmise ce jour au Sous-Préfet. M le Maire s'est assuré de sa validité matérielle et elle est entrée immédiatement en application.

Le conseil est désormais composé de 13 membres et peut continuer à fonctionner ainsi. Le siège restera vacant (des élections complémentaires n'auraient lieu qu'à partir de 5 démissions).

3) Autorisation d'ouverture de crédits

A l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à procéder à des ouvertures de crédits au niveau des dépenses d'investissement en attendant le vote du budget 2019, ceci pouvant se faire légalement dans la limite du quart des crédits ouverts dans le budget précédent.

4) Budgétisation des compétences transmises au SIECF et à Noréade

Le conseil municipal a décidé d'adhérer aux compétences électricité, télécommunications, gaz et éclairage public (investissement) du SIECF. Les cotisations par habitant n'ont pas changé et leurs montants totaux s'élèvent à 2 991.50€ et 1 447.50€.

Elle a aussi confié la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie au Siden Sian, contre une participation de 5€ par habitant (montant totale de 4 860€).

Ces participations peuvent être soit prévues au budget de la commune et inscrites au chapitre 65, soit prélevées par l'impôt directement auprès du contribuable (répartie sur la taxe foncière et la taxe d'habitation). A l'unanimité, le conseil décide de continuer à budgétiser ces cotisations.

5) Débat d'Orientations budgétaires

Le Débat d'Orientations Budgétaires a pour but d'instaurer une discussion au sein du conseil municipal sur les priorités pour l'année 2019 et l'évolution de la situation financière de la commune.

Depuis 2014, si la capacité d'autofinancement est stable, il faut continuer d'être vigilant sur les dépenses de fonctionnement et ainsi les maintenir à leur niveau actuel. Près de 1 200 000€ ont été investis pour l'amélioration de la vie du village et de ses habitants. Les subventions obtenues représentent 380 000€.

Pour 2019, des dépenses ont déjà été décidées et seront reprises au budget : travaux de restauration urgente de l'église, aménagement de l'ancienne bibliothèque en habitation, aménagement du musée, amélioration de l'éclairage public, création d'un club-house (si obtention d'une subvention), bitume sur le parking de l'aire de loisirs (si obtention d'une subvention).

Le débat s'instaure ensuite au sein du conseil autour des points principaux suivants:

- Eclairage et création d'un trottoir route de Bourbourg : une étude sera lancée

- Réaménagement du terrain de tennis : le terrain sera réhabilité et un panneau de basket installé
- Remplacement du portail de l'école maternelle et installation d'une main courante à l'entrée
- Remplacement des fenêtres à l'école primaire
- Mise en place d'une colonne de distribution et de filtration d'eau à la cantine
- Renforcement du plancher de la maison des associations.

6) Modification du tableau des effectifs

Deux agents ont fait l'objet d'une proposition d'avancement de grade d'adjoint technique à adjoint technique principal de deuxième classe. Le conseil accepte à l'unanimité la création ces deux postes dans le tableau des effectifs.

7) Modification des statuts de la CCFI

Par deux délibérations de décembre, la CCFI a modifié ses statuts de la façon suivante :

- définition de sa politique culturelle
 - possibilité d'aménager des aires de co-voiturage et de camping-car
 - assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie en lieu et place des collectivités voisines de la CCFI lors d'aménagement de voirie en limite de territoire
 - modification du siège administratif
 - sont aussi d'intérêt communautaire : les boulangeries intercommunales de Flêtre, Hondeghem et Neuf-Berquin, ainsi que le jardin d'enfants intercommunal d'Hardifort.
- Le conseil accepte ces modifications (10 voix pour, 2 abstentions).

Questions et Informations Diverses.

La population totale rubrouckoise au 1^{er} janvier 2019 est de 965 habitants (972 en 2018).

Le commissaire enquêteur nommé pour le PLUiH tiendra une permanence à Rubrouck le mardi 2 avril de 14h à 17h.

Le géomètre a procédé à la division parcellaire de la pâture dans le but de revendre 3 parcelles de terrain de 40m² aux riverains de la route de Bourbourg qui pourront ainsi agrandir leur jardin. Le conseil municipal du 4 décembre 2015 avait adopté le principe de revente au prix de 15€/m².

M LEURS Yannick a reçu l'autorisation d'exploiter un élevage de volailles de 55 600 emplacements.

Le conseil donne un avis favorable (11 votes pour, 1 contre) sur un élevage porcin de Zegerscappel : passage de 450 à 2000 animaux avec construction d'un bâtiment de 1 575m² et d'un forage de 7m³/h.

Jean-René LECERF remercie le conseil pour son soutien dans sa lutte contre la fusion des métropoles et des départements.

La collecte 2018 pour la banque alimentaire sur Rubrouck a été de 58kg, soit 5 de plus qu'en 2017. La Banque alimentaire du Nord pour la Flandre Intérieure remercie l'ensemble des personnes, bénévoles, enseignants et personnels de mairie pour cet engagement solidaire. Le conseil souhaite étendre cette collecte à l'ensemble de la population rubrouckoise en 2019.

Olivier HENNO, Sénateur du Nord, se propose de recevoir les agriculteurs soucieux du devenir de la Politique Agricole Commune européenne.

Le Préfet de région a transmis les chiffres 2018 de la délinquance : baisse de 3.9% des atteintes aux biens, augmentation de 8.2% des atteintes volontaires à l'intégrité physique et stagnation des autres faits de délinquance sauf pour les infractions liées à la législation sur les étrangers (+13.5%).

La plantation des arbres de naissance aura lieu le 3 mars à 10h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 mars 2019 à 20h.

La séance est levée à 21 h 45.